

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

**Arrêté du 17 juin 2020 portant nomination au Comité consultatif national
de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics**

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-6 à R. 2197-10 ;
Vu la proposition du ministère de l'intérieur en date du 27 février 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés pour siéger comme membres du Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics :

Mme LEGLISE (*Pascale*), adjointe au directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, cheffe du service du conseil juridique et du contentieux, direction des libertés publiques et des affaires juridiques ;

M. LARONCHE (*Christophe*), chef du bureau du droit de la commande publique, direction des libertés publiques et des affaires juridiques ;

Mme POTTIER (*Véronique*), adjointe au chef du bureau du droit de la commande publique, direction des libertés publiques et des affaires juridiques ;

M. GRAND (*Rémi*), chargé de mission juridique, direction des libertés publiques et des affaires juridiques ;

M. SABOYA (*Yann*), adjoint au sous-directeur de l'achat et du suivi de l'exécution des marchés, service des achats, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur ;

M. RICHARD (*Bertrand*), rédacteur au bureau du conseil juridique, service des achats, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur ;

Mme RAKOTOZAFY (*Sandra*), chef du bureau des marchés SIC et conseil, service des achats, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur ;

Mme BOSSAERT (*Catherine*), chef du bureau stratégie et performance achat, service des achats, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur ;

M. LANGOU (*Olivier*), sous-directeur de la gouvernance, direction du numérique.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 17 juin 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques,
LAURE BEDIER